



Communiqué de presse

Paris, le 22 novembre 2021

## **49 914 points de recharge ouverts au public en France au 31 octobre 2021**

**La transition vers la mobilité électrique nécessite de pouvoir suivre de façon claire et fiable les déploiements des infrastructures de recharge, corolaire essentiel à l'accélération du développement du marché des véhicules électriques. C'est en ce sens que le Ministère de la Transition écologique et l'Avere-France ont décidé de s'associer, avec la collaboration de GIREVE, afin de publier chaque mois des indicateurs communs, robustes et transparents pour suivre cette évolution. Au 31 octobre 2021, la France comptait 49 914 points de recharge ouverts au public, soit une progression de + 52 % depuis le début de l'année.**

*« Ce baromètre commun à l'Avere-France et au Ministère de la Transition écologique, sur la base des données de GIREVE, permettra tous les mois d'avoir une publication de référence sur le nombre de points de recharge ouverts au public en France et leur répartition, que ce soit en termes de puissance et de localisation, avec notamment des indicateurs par régions » se réjouit Cécile Goubet, Déléguée Générale de l'Avere-France.*

### **Une évolution de + 52 % du nombre de points de recharge publics depuis janvier 2021**

La France dénombrait, au 31 octobre 2021, 49 914 points de recharge ouverts au public (selon la définition du [décret IRVE](#)), soit une hausse de 52 % par rapport au début de l'année (*source : GIREVE*). *« C'est la première année que l'on observe une telle accélération, avec près de 20 000 points de recharge supplémentaires en un an. A ce rythme, nous aurons autant déployé en un an qu'entre 2013 et 2018 »*, explique Cécile Goubet. Ces 49 914 points de recharge sont répartis dans 20 621 stations de recharge. Dans le détail, 52 % des points de recharge ouverts au public en France délivrent une puissance inférieure ou égale à 22 kW, 44 % une puissance comprise entre 22 et 50 kW, et enfin 4 % des points de recharge offrent une puissance supérieure à 50 kW.

L'objectif « 100 000 bornes » semble donc bien avoir permis de relancer la dynamique des déploiements. L'Avere-France souhaite souligner l'importance de la mobilisation depuis plusieurs mois de tous les acteurs pour lever les freins, tant réglementaires que financiers. L'ambition doit être maintenue et le soutien au déploiement poursuivi pour offrir une réponse aux différents besoins de recharge des utilisateurs. Pour y parvenir, l'intensification des déploiements et la bonne localisation des points de recharge doivent se conjuguer à une qualité de service optimale.

## **9 véhicules 100 % électriques par point de recharge**

Avec près de 470 000 véhicules électriques (au 31 octobre 2021) mis en circulation depuis 2010, la France compte en moyenne 1 point de recharge pour 9 véhicules, ou 1 point de recharge pour 14 véhicules si l'on ajoute les plus de 246 000 modèles hybrides rechargeables.

Les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie sont celles comptabilisant le plus de points de recharge au 31 octobre 2021. Au global, les points de recharge ouverts au public sont majoritairement implantés sur les parkings (37 %).

**Télécharger le baromètre commun à l'Avere-France et au Ministère de la Transition écologique, sur la base des données de GIREVE :**

[TELECHARGER LE BAROMETRE](#)

**Pour toute demande d'interviews, reportages ou sujet sur l'installation de bornes de recharge dans les copropriétés**

**CONTACT PRESSE :**

Martin Kolle

[martin.kolle@lobbycom.fr](mailto:martin.kolle@lobbycom.fr)

06 89 70 17 51